

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE OMIL
DU VENDREDI 9 DECEMBRE 2016

Rémy SERVAIS ouvre la réunion en remerciant les personnes présentes à cette AG et rappelle les activités de l'omil pendant l'année écoulée en lien avec la municipalité (planification des festivités, 24h kayak, téléthon, forum des associations, arrivée du père Noël à Lochrist et préparation des remises de récompense sportive.....)

Marceline LORCY dresse ensuite le bilan financier qui dégage un solde positif de 5692€44 approuvé à l'unanimité.

Michel HUITEL dresse un bilan élogieux des 24 h (record des participants, inscriptions closes très tôt et bilan financier en hausse) dans un autre domaine évoque les problèmes rencontrés pour les locations de salles à Penquesten et le mobilier disparu dans 2 locations de particuliers sous couvert d'associations négligentes et rappelle qu'aucune location ne doit se faire sans avis de l'omil.

Yannick MENANDAIS remercie toutes les associations (fest-noz, pétanque, lochrist amitié accueil, randonneurs, amicale de kerglaw, lezard'en fête, omil) les commerçants qui ont participé au téléthon 2016 et les visiteurs qui ont permis de récolter la somme de 3623€50 . Les projets pour 2017 : annuaire 2017, partenariat 24h kayak téléthon et père Noël
Au niveau des formations il est précisé que courant mars prochain les présidents d'association recevront le programme des formations gérées par l'omil par courrier électronique.

Quelques dates à retenir :

23 décembre à 18h30 arrivée du père Noël à Lochrist

3 février 2017 : remise des récompenses sportives.

Le bureau 2017 est élu à l'unanimité comme suit :

Co-présidents : Rémy SERVAIS et Michel HUITEL

Vice-Présidents : Yann DOUCET et Marc LE SAYEC

Trésorière : Marceline LORCY

Trésorier Adjoint : Jean Yves ALLIO

Secrétaire : Yannick MENANDAIS

Secrétaire Adjoint : Franck DECUREY

Représentant comité de Jumelage : Didier LE BOLE

Membres : Odette CORFMAT – Bertrand MONTANARI

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Un conseil d'administration se réunira en février pour un avis de l'omil sur les subventions accordées aux associations.

La cotisation reste fixée à 50€.

La gestion des bulletins de salaire est confiée à la ligue de l'enseignement à dater du 1^{er} janvier 2017.

Parmi les questions sont évoquées la date de la fête de la musique qui aura lieu à Penquesten Mr LERAY contactera dans les prochains jours le comité des fêtes pour fixer une date avec leur collaboration.

Demande d'améliorer le panneau lumineux à Lochrist.

Pour ce qui concerne la demande de subvention Mme LE STUNFF rassure les interrogations légitimes des associations inquiètes sur l'influence des participations ou non aux activités para municipales et précise que ce paramètre n'entre pas en considération pour l'obtention des subventions, en outre chaque association peut comme bon lui semble participer à des dons à sa convenance.

Mr LERAY indique qu'en raison de l'état d'urgence il est demandé aux associations de poster des bénévoles aux entrées des manifestations